COMMISSION DES CHAMPIONNATS

REUNION DU 18/02/25/25 – PV N°25

Président : Jean-Claude DELATRE
Secrétaire de Séance : Régis SANCHEZ
Présents : Jean-Luc GARCIA, Miguel GONZALEZ, Louis NIFOSI, Jean-Claude RICHARD
Excusé : Vincent VANDEVILLE

• Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.

SENIORS

TIRAGES

Assistent aux tirages : les clubs de CANET, du PAC, du RFCT et Marc WATTELLIER.

- **½ Finales de Challenge BAZATAQUI – matches le 02/03/25**

ATAC OC	ENT. FOURQUES TROUILLAS
PERPIGNAN AC	PERPIGNAN MEDITERRANEE 2

- **¼ de Finale Coupe du Roussillon – matches le 02/03/25**

RF CANOHES TOULOUGES	SP PERPIGNAN NORD
AVENIR FOOTBALL CATALAN	FC CLAIRA ST LAURENT
PERPIGNAN MEDITERRANEE ou OCP	FC LE BOULOU SJCP
FC ST CYPRIEN	CANET RFC 2

MODIFICTION PLANNING DE JOURNEE

Suite à l'occupation du stade d'Ille Sur Têt par le rugby (rencontre de Division Nationale 2) le dimanche 23/02/25, les matches ci-après se joueront comme suit :

- D4 P/B ILLE NEFIACH / RIVESALTES 2 samedi 22/02/25 à 20h00
- D4 P/A OL ILLOIS / CERET 2 dimanche 23/02 à 11h00

JEUNES

FC THUIR : du 11/02/25, demandant l'inversion d'un match pour recevoir une rencontre supplémentaire à domicile. La Commission rappelle que les calendriers ne peuvent être modifiés et que, l'accord écrit du club adverse est obligatoire pour inverser une rencontre.

CUXAC D'AUDE : du 14/02/25, demandant le report du match U19 T CUXAC / LE BOULOU du 09/03 pour cause de terrain indisponible (occupé par le rugby). Les dates proposées par le club étant trop lointaines, cette rencontre sera fixée au 22/03 si CUXAC ne s'est pas qualifié en Coupe de l'Aude le 01/03 pour le tour du 23/03. A défaut à la date libre qui suit en tenant compte des tours de la Coupe de l'Aude : 19/04.

CANET RFC : du 17/02/25, demandant le report de son match CR U17 CANET 1 / RFCT 1 du 01/03, suite au report de son match U17 T CANET 2 / BRIOLET 1 à cette même date. La Commission, conformément l'Article 2 de l'épreuve, dit que le club devra obligatoirement présenter une équipe de la catégorie U16-U17 à la date fixée au calendrier.

FC DES ASPRES et AFC : du 18/02/25, contestant la date de report au 15/02 du match U13 Elite du ASPRES / AFC (non joué à la date fixée du 15/02), au motif qu'ils veulent jouer la rencontre le 01/03.

- La Commission rappelle aux deux clubs qu'ils ne peuvent pas décider de reporter un match à une autre date (même s'ils sont d'accord), l'AFC ayant déjà un match U13 Elite remis au 01/03 (AFC / CANET).
- La Commission décide de donner cette rencontre à jouer le mercredi 05/03 dernier délai.

CUXAC D'AUDE : du 18/02/25, informant que le club sollicité depuis le 14/02/25 l'accord du club adverse pour joueur le match U19 T CUXAC / FUN du 23/02 à 19h00 à Cuxac d'Aude (éclairage homologué). La Commission dit qu'il y a lieu d'appliquer l'article 6 des épreuves officielles et valide l'horaire de la rencontre.

DEFIS TECHNIQUES LE POINT SUPPLEMENTAIRE AU CLASSEMENT

▪ **Match U13 D1 du 15/02 CERDAGNE / PAC**
  ▪ Forfait du PAC

► 1 point supplémentaire au classement pour le FC CERDAGNE

▪ **Match U13 D1 du 15/02 ATAC / USEPMM**

Score initial : 1 – 3

► Défi remporté par l'USEPMM : 1 point supplémentaire au classement

MATCH REMIS

▪ Le match U15 D1 ENT. VALLESPIR ASPRES / ILLE NEFIACH est remis au 22/03/25, le FC ILLE NEFIACH étant qualifié en CR U15 du 01/03 et n'ayant qu'une équipe U15.

AMENDES

PERPIGNAN AC : 60€ - forfait d'équipe sur le match U13 D1 CERDAGNE / PAC du 15/02.

FC LE SOLER : **100€** - forfait d'équipe sur le match U15 D1 CERDAGNE / LE SOLER du 15/02.

FINALE DEPARTEMENTALE FESTIVAL FOOT U13 PITCH

Les éducateurs des équipes U13 qui se sont qualifiées pour la finale départementale du Festival Foot U13 Pitch du samedi 05 Avril 2025 au Parc des Sports de Perpignan, ont été conviés à une réunion préparatoire par le CTD DAP, Mr Olivier ASTRUIT : **le lundi 17 Mars à 18h au district**

Objet de la réunion :

- Présentation de la journée
- Présentation des 2 défis techniques, protocole
- Présentation des quiz, protocole
- Barème des points, match, défis et quiz
- Règlement
- Tirage au sort des 1ères rencontres
- Questions diverses
- Remise des documents

▪ **La présence d'un représentant par équipe est indispensable.**

Le Président
J-C DELATRE

Le Secrétaire
R. SANCHEZ